

Arrondissement de  
RAMBOUILLET  
Canton de CHEVREUSE  
Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation  
**13/01/2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Date d'affichage de convocation  
**13/01/2025**

Le 22 janvier,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,  
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la  
Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 17

Présents :

Frédérique DULAC, Slimane MOALLA, Yolande GROBON, Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI

Présents : 9

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD, Nathalie SENU, Annick BOKAN

Votants : 9

Date de la séance :

Vu la délibération n°44-/2024 du Conseil d'Administration, en date du 18 décembre 2024,

**22 janvier 2025**

Objet :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**Aide n°01/2025**  
**Prêt pour dette d'énergie**

**ACCORDE** un prêt à Madame \_\_\_\_\_, domiciliée à Magny-les-Hameaux :  
en vue de régler une dette d'énergie auprès d'EDF d'un montant de  
2629,86 €.

**PRECISE** que la somme totale sera versée directement auprès d'EDF et que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de prêt conclu entre le CCAS et Madame

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **3/2/2025**  
Certifié exécutoire le : **3/2/2025**

Le Président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture  
078-267801082-20250203-DCCAS250122A001-DE  
Date de télétransmission : 03/02/2025  
Date de réception préfecture : 03/02/2025

Bertrand HOUILLON